

Motion**Pour la création d'un observatoire permanent de la profession médicale dans le canton.**

La pénurie de médecins pratiquant dans le canton de Vaud est une question récurrente et cruciale. Il ne se passe pas de semaine, sans qu'à un titre ou un autre, ce sujet soit soulevé par le monde politique et par les médias. On a beaucoup parlé du manque de généralistes, maintenant c'est au tour des médecins du travail, bientôt ce sera celui d'une spécialité ou d'une autre.

La problématique de la formation des médecins a fait la une de l'actualité il y a peu, parce que pour avoir des médecins à terme, il faut en former et que cette formation s'étend bien au-delà des années universitaires.

La population augmente, elle vieillit. Les pathologies sont mieux connues, mieux diagnostiquées et mieux traitées, mais pour combien de temps si rien n'est entrepris pour pallier à la pénurie annoncée ou déjà présente.

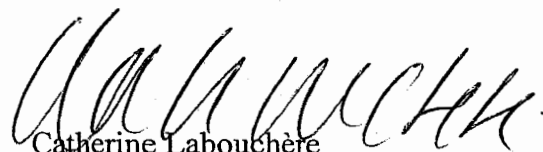
Certes, beaucoup de choses sont faites et étudiées pour faire face à cette problématique importante. Il serait faux de prétendre le contraire, on vient d'en avoir un exemple avec les mesures mises en œuvre par deux départements vaudois, mais il est nécessaire que toutes les idées pouvant à terme inverser cette tendance à la pénurie soient étudiées. La présente motion est faite dans ce but.

Pour atteindre un objectif, il est indispensable de connaître les données de base. Or, si les statistiques existent, il faut que les méthodes de recensement des données soient exactes, sûres et adaptées de façon continue. On a certainement dans le canton des données fiables sur le nombre d'autorisations de pratique accordées aux médecins, mais la liste est-elle régulièrement mise à jour et dans quel laps de temps ? Cette liste contient-elle le degré d'activité ou le mode de travail: ambulatoire ou hospitalier ? On ne sait pas grand chose de cela.

Des données précises et réactualisées en permanence permettraient d'avoir une cartographie claire de la profession médicale dans le canton, de prévoir son évolution et d'anticiper les besoins en formation et en autorisations. Tout le monde y gagnerait : les patients, les médecins, les étudiants et l'Etat.

La présente motion demande la création d'un observatoire permanent de la profession médicale dans le canton qui pourrait suivre de façon régulière, notamment la saisie des données, le suivi du taux d'activité des médecins, spécialité par spécialité, tant dans l'ambulatoire que dans l'hospitalier, le suivi de la relève dans chaque domaine, le recueil d'information auprès de la faculté de médecine et de ses étudiants, l'analyse des données et leur communication. Un tel observatoire serait un outil de pilotage au service de ceux qui s'occupent de près de la santé. Il ne s'agit pas de mettre une « usine à gaz » lourde, mais au contraire une petite structure performante au service des professionnels et des politiques pour les aider dans leurs décisions. La base légale pourrait être celle de la Loi sur la santé publique ou toute autre loi que le Conseil d'Etat jugerait mieux adaptée pour cela.

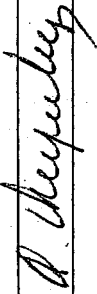

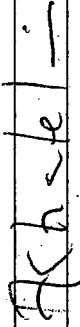


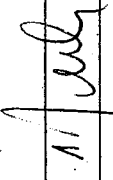

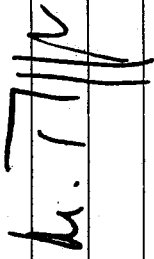
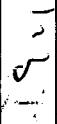

Gland, le 14 juin 2011



Catherine Labouchère
députée

Souhaite développer et demande la transmission directe au Conseil d'Etat

Liste des députés signataires – état au 7 juin 2011

Aebi Jean-Robert	Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel
Aellen Catherine	Capt Gloria	Ducommun Philippe
Amarelle Cesia	Chapalay Albert 	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine 	Chappuis Laurent	Durussel José
Ansermet Jacques	Chatelain André 	Duvoisin Ginette
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme	Fiora-Guttmann Martine
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Valotton Michèle
Bolay Guy-Philippe 	Courdesse Régis	Girardet Lucas
Bonjour Eric	De Icco Fabrice	Giardon Julien
Bonny Dominique-Richard 	Debluë François	Glutz Félix
Borel Bernard	Décosterd Anne	Golaz Florence
Borloz Frédéric 	Delay Elisabeth	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Depoisier Anne-Marie	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe	Grandjean Pierre 
Brélaz François	Desmeules Michel	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier 	Despot Fabienne	Grognuz Frédéric 
Buffat Michaël	Devaud Grégory 	Guignard Jean
Cachin Jean-François	Dind Claudine	Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 7 juin 2011

Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Monod Alain	Roulet Catherine
Hurni Véronique	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Mossi Michele	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jobin Philippe	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venzelos Vassilis
Manzini Pascale	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André	Progin Sylvie	Voilet Claude-Alain
Martinet Philippe	Randin Philippe	Volet Pierre
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mayor Olivier	Rau Michel	Walther Eric
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Melly Serge	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Wyssa Claudine
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Meyer Roxanne	Rithener Christiane	Zwahlen Pierre